



PREFET D'ILLE-ET-VILAINE

**Direction Départementale des Territoires  
et de la Mer  
Service Eau et Biodiversité**

Rennes, le 2 mars 2018

Affaire suivie par :  
Madeleine NIEUWENHOVE  
Tél : 02.90.02.31.70

**OBJET : Arrêté préfectoral relatif aux périodes d'ouverture de la pêche de la truite de mer et du saumon pour l'année 2018**

**Note de synthèse de la consultation du public**

En application de l'article L123-19-1 du code de l'environnement relatif à la participation du public à la préparation des décisions, autres que les décisions individuelles, ayant une incidence sur l'environnement, l'arrêté préfectoral cité en objet a fait l'objet d'une consultation du public sur le portail des services de l'Etat en Ille-et-Vilaine, du 30 janvier au 20 février 2018 inclus.

Les observations éventuelles du public pouvaient être transmises, dans ces délais, par voie postale ou par courriel aux adresses suivantes :

Direction Départementale des Territoires et de la Mer - Service eau et biodiversité  
Le Morgat - 12 rue Maurice Fabre - CS 23167 - 35031 RENNES CEDEX

[ddtm-peche@ille-et-vilaine.gouv.fr](mailto:ddtm-peche@ille-et-vilaine.gouv.fr)

**Il n'y a eu aucune observation du public au cours de la consultation.**

Pour la Cheffe du Service Eau et Biodiversité,  
La Cheffe du Pôle Politique de l'Eau, Planification, Nature,

Martine PINARD